



## Création du S.P.S à la M.A Grasse



La dernière réforme statutaire imposée aux Surveillant(e)s par le trio FO/DAP/Ministre, vient de démontrer, une fois de plus, que l'entière solidarité syndicale n'a pas été au rendez-vous.

Pour le coup, un syndicat qui n'en est pas à son premier coup d'essai dans l'histoire du mouvement syndical, a trahi les Surveillant(e)s qui doivent se contenter de quelques miettes.

Pour conjurer ces trahisons syndicales récurrentes, et pour parler d'une seule voix, le SPS propose depuis sa création en 2004, que les Surveillant(e)s s'unissent dans une entité exclusivement pilotée par eux-seuls. Il n'appartient donc qu'aux Surveillant(e)s de réussir ce rassemblement.

**Les créateurs du SPS à la MA de Grasse ont donc décidé de participer de cet objectif. Nous les félicitons et nous leur apportons tout notre soutien dans le développement de leur syndicat local.**

Souvenons-nous que la réforme des grades 2006, avait coupé les Surveillant(e)s en deux catégories, laissant pas moins de 80% d'entre-eux, sans la moindre revalorisation. De plus, soumis au régime des Unités de Valeur, ils avaient donc perdu l'avantage d'une carrière linéaire.

Au fil du temps, les Surveillant(e)s ont compris cette supercherie, et le caractère discriminatoire de cette réforme 2006 qui avait, en particulier, avantage les plus hauts grades, tous transposés directement dans le Corps des Officiers qui avaient bénéficié de grilles de rémunération très copieuses (Bingo ! **jusqu'à 1231 €/mensuels** de différence entre l'ancien indice sommital avant réforme, et l'indice sommital après réforme).

Le SPS s'est énormément investi pour que les Surveillant(e)s soient considérés et reconnus, mais force est de constater qu'aujourd'hui, comme en 2006, FO les a scandaleusement trahi. S'agissant du relèvement du pied de grille indiciaire, FO veut s'en approprier la revendication. Or, il ne s'agit que d'une mesure décidée à la seule initiative du Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique. En effet, la Ministre Amélie de Montchalin n'a fait qu'aligner les pieds de grilles indiciaires des fonctionnaires, sur le SMIC.

Quant aux agents du milieu de grille indiciaire, fort déçus, ils devront se contenter de l'aumône.

S'agissant de l'indice sommital des Surveillant(e)s, il est loin de reconnaître leur investissement, qui plus est, dans un contexte délétère...

Nous rappellerons ici que les Gardiens de la Paix ont négocié et obtenu une grille fusionnée culminant à l'indice 527, soit 25 points de plus que la grille concoctée par le trio FO-DAP-GDS.

Le pouvoir d'achat réduit à peau de chagrin, ce n'est pas la réformette du trio FO/DAP/Ministre qui permettra de remplir le « caddie ». Avec tous ceux et toutes celles qui apporteront leur concours, le SPS poursuivra sa lutte PAR et POUR les Surveillant(e)s.

**Et encore bravo aux créateurs du SPS de la MA de GRASSE !**